

Association Espace-Besançon-Planoise - Attribution d'une subvention complémentaire

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : En décembre dernier, le Conseil Municipal a renouvelé le contrat d'objectifs et de mise à disposition du théâtre de l'Espace à l'Association Espace-Besançon-Planoise jusqu'au 31 décembre 2005.

Parallèlement, le Président de l'Association avait alerté l'État et la Ville sur les difficultés liées à l'indisponibilité du Directeur, Daniel BOUCON, et sollicitait un réajustement de subvention afin de pouvoir envisager un recrutement totalement indispensable pour l'avenir de la structure.

C'est pourquoi, l'État ayant de son côté arrêté le principe d'une subvention complémentaire, la Ville propose d'affecter une subvention de 10 000 € à l'Association Espace-Besançon-Planoise, après un avis favorable émis par la Commission Culture.

Le Conseil Municipal est donc appelé :

- à prélever la dépense sur le compte 938, crédits inscrits au budget primitif 2003 en dépenses imprévues,

- à l'affecter sur la ligne subvention : 92.313.6574/41000 pour versement à l'Association Espace-Besançon-Planoise.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Ne prennent pas part au vote : M. ROIGNOT, M. MONNEUR, M. CYPRIANI, Mme GEIGER, M. ROSSELOT.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2003.